

« JOUTES NAUTIQUES METHODE PARISIENNE, ACCOLOISE ET CLAMECYCOISE »



Présentation sommaire

Identification :

Jeu - Sport traditionnel
Sport officiel de la Ligue Nord-Loire Picardie

Personne(s) rencontrée(s) :

Sandrine Robin
Vincent Pétillot

Localisation (région, département, municipalité) :

Accolay dans l'Yonne (89), et Clamecy dans la Nièvre (58), Bourgogne

Indexation :

(A) Identification et localisation :

Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée :

Sandrine Robin, vice-présidente de l'association Joutes Accolaises
Vincent Pétillot, ex-président de l'association de Joutes Clamecycoises

Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :

Accolay dans l'Yonne (89) et Clamecy dans la Nièvre (58), Bourgogne

Adresse : Les Abattoirs

Ville : Clamecy

Code postal : 58500

Téléphone :

Adresse de courriel : joutesclamecycoises@orange.fr;
sandrine.robin0818@orange.fr

Site Web: <http://www.ffjsn.com/>

(B) Description

Description :

Le tournoi consiste en l'affrontement de deux joueurs sur l'eau, par catégorie (niveau, sexe et âge). Les deux bateaux sont des barques à fond plats, une rouge et une bleue. Aujourd'hui, elles sont à moteur. Sur ces deux bateaux prennent place quatre hommes dit « la repousse », dont la tâche est d'assurer la sécurité en évitant que le joueur ne tombe dans le bateau lors de sa chute, un barreur dit « patron », et des joueurs. Le premier joueur à concourir s'installe sur le trinquet, petite plateforme à l'arrière du bateau, pied calé au taquet dans le coin gauche, la jambe gauche en arrière bien tendue et la jambe droite légèrement fléchie, pied droit dans l'angle droit du trinquet. Il est doté d'une lance et d'un plastron. Il se doit de porter une tenue correcte : pantalon ou corsaire blanc, maillot blanc ou aux emblèmes de sa société, chaussures ou chaussettes non roulées, blanches ou aux couleurs du club. Chaque joueur doit pousser son adversaire à l'eau lorsque les bateaux se croisent à droite. Chaque confrontation se joue en trois passes, sauf en finale où elles se jouent en cinq passes. Certains cas sont soumis à des règles très strictes ; si les lances cassent, la passe est jugée nulle ; si les tampons des deux lances se rencontrent, la passe est annulée, elle doit être refaite ; si les bateaux sont calés par l'effort des joueurs, c'est à dire que la force des joueurs bloque les bateaux et empêche ainsi les joueurs de tomber, la passe est jugée nulle également. Les joueurs s'éliminent ainsi au fur et à mesure de l'avancée du tournoi, le vainqueur étant celui resté debout. Le perdant est déclaré « mouillé ». C'est également le cas, s'il ne respecte pas un certain nombre de règles liées à sa tenue corporelle et son attitude. Le joueur doit se tenir bien droit au moment de la passe, le bras droit tenant la lance vers l'adversaire, le bras gauche levé perpendiculairement au trinquet. Il ne devra ni prendre la lance de son adversaire, ni « s'effacer », c'est-à-dire se tourner au moment de la passe, ni agiter sa lance, ni la tenir à deux mains, ni se lancer du trinquet lors de l'attaque.

Les joutes Accoloises et Clamecycoises sont des méthodes traditionnelles aux règles identiques ; la joute parisienne est la méthode officielle de la ligue Nord Loire Picardie lors de championnats. Toutes trois, Joutes Accoloises, Clamecycoises et Parisiennes restent donc fortement similaires au niveau technique. Dans les joutes Accoloises et Clamecycoises, les deux bateaux en bois portent des inscriptions : sur le bleu est écrit « Tu iras » et sur le rouge, « Toi aussi ». Parallèlement, les joueurs rajoutent à leur tenue blanche une ceinture rouge qui pend sur la jambe gauche ou une bleue qui pend sur la jambe droite. En joutes Accoloises, les bateaux sont propulsés par deux percheurs ; en joutes Clamecycoises, ils sont propulsés par des rameurs. En joutes Parisiennes, il s'agit de bateaux à moteur. Enfin, en joutes Parisiennes, les joueurs sont protégés par un plastron, ce qui n'est pas le cas en joutes Accoloises et Clamecycoises. Les deux finalistes sont désignés Roi Sec pour le gagnant, et Roi Mou pour le perdant.

Les joutes parisiennes sont une des seules à reconnaître la joute féminine au même titre que la masculine. Il existe ainsi des tournois, trophées et championnats féminins. Ainsi, parmi les joueurs se trouvent des hommes, des femmes et des enfants, avec des catégorisations spécifiques dépendantes de l'âge et du poids des pratiquants. Les joueurs se distinguent selon dix catégories : les minimales sont les enfants de 12 à 14 ans révolus ; les cadets, ceux ayant 16 ans dans l'année, se divisent en cadets légers, pesant jusqu'à 65 kg et cadets lourds, de plus de 65 kg ; les juniors auront 20 ans dans l'année et sont soit légers, jusqu'à 68 kg, soit lourds, plus de 68 kg ; les seniors ont tous plus de 20 ans : les légers pèsent jusqu'à 70 kg, les moyens jusqu'à 78 kg inclus, les mi-lourds jusqu'à 88 kg inclus, les lourds légers jusqu'à 100 kg inclus et les lourds plus de 100 kg. Chez les femmes, il y a les juniors légères: elles ont 20 ans dans l'année et pèsent jusqu'à 65 kg ; juniors toutes catégories : elles ont 20 ans dans l'année et pèsent plus de 65 kg ; les seniors légères ont plus de 20 ans et pèsent moins de 68 kg ; les toutes catégories pèsent 68 kg et plus. Pour les enfants de moins de 12 ans, membres de l'école de joutes, il existe un tournoi appelé le critérium des minimales.

Les joutes parisiennes se déroulent de juin à septembre, avec différents tournois et compétitions : trophées, coupe, challenge de l'amitié ou du souvenir.

Eléments matériels constitutifs de la pratique :

Bateau : ce sont des barques à fond plat, bleues et rouges, à moteur, comportant un trinquet. Ils sont lestés à hauteur de 500 kg, et doivent au total peser au moins 1500 à 1800 kg avec leur équipement.

Trinquet : C'est une petite plateforme, située à l'arrière du bateau, surélevée de 50 à 70 cm et dépassant le bateau d'environ 1 mètre. Elle doit comporter un taquet et être recouverte d'un tapis en caoutchouc aspect toile, réglementaire, permettant d'éviter toute glissade.

Taquet : C'est un cale-pied situé à l'angle arrière gauche du trinquet.

Plastron : Il s'agit d'un gilet fait en grosse toile et rempli de crin, destiné à protéger le joueur en amortissant le choc de la lance. Il s'attache sur la poitrine du joueur, à l'aide de deux sangles passant dans son dos. Le plastron doit être bien positionné au moment de la passe, c'est-à-dire enveloppant les épaules et droit au niveau du cou.

Lance : Elle est en bois et mesure de 3,40 à 4 mètres suivant les catégories de joueurs. Elle est « emboulée », c'est-à-dire qu'elle est dotée d'un tampon en cuir à son extrémité. Les poignées en son peintes sur 5 cm. Pour les minimes, la lance mesure 3,40 mètres, d'un diamètre de 30 mm et à poignée blanche. Les cadets, les juniors féminines et seniors légères prennent une lance de 3,40 mètres, de diamètre 35 mm, à poignée verte. Les juniors masculins, les seniors légers, moyens et mi-lourds ont des lances de 4 mètres, d'un diamètre de 40 mm, à poignée jaune. Les seniors lourds-légers et lourds prennent une lance de 3,40 mètres, de diamètre 40 mm, à poignée noire. Les catégories restantes prennent des lances à poignée noire.

Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :

Produits réalisés :

Lieu d'exercice :

Les joutes ont lieu sur les rivières (Yonne, Nièvre, La Cure), les canaux (Canal du Nivernais) ou les plans d'eau.

Apprentissage et Transmission :

Il existe des écoles de joute méthode parisienne, pour les enfants dès l'âge de 6 ans.

(C) Historique**Historique général :**

L'histoire de la pratique des joutes semble très ancienne. Certaines représentations en attestent dès 2780 avant J-C. dans l'ancien Empire égyptien. Il ne s'agit pas à cette époque d'une pratique ludique ou sportive, plutôt de querelles se réglant sur l'eau. Au fil du temps, la pratique se retrouve en Grèce puis en Sicile ; elle est fortement diffusée en tant que sport ou jeu spectacle sous l'Empire Romain (46 avant J.-C.). Bien qu'elles aient certainement été pratiquées, les joutes nautiques ne réapparaissent dans les écrits et représentations qu'au XII^e siècle après J-C, notamment à Lyon en 1177.

Les joutes nautiques connaissent un véritable essor au XVI^e siècle. A cette époque, elles ont lieu lors de spectacles en l'honneur de dignitaires (roi, reine, membre de la cour) ou lors de grandes manifestations, et sont organisées sous formes de tournois. Ainsi, les archives évoquent des tournois de joutes nautiques le 13 avril 1507 à Lyon, en l'honneur de la reine Anne de Bretagne, en 1536 en l'honneur de François Ier et en 1548, pour Henri II et Catherine de Médicis. Le 13 septembre 1782, à Lyon, un tournoi de joutes a battu un record d'affluence (environ 100 000 personnes présentes pour y assister). En quelques siècles, les joutes nautiques sont devenues des fêtes populaires très attractives.

Les joutes nautiques sont pratiquées par des membres de travailleurs du fleuve. Au XIX^e siècle, la corporation des marins s'institue en tant que groupe, afin de porter secours aux riverains lors de crues. En 1807, à Lyon, ils officialisent leur existence sous le nom de Société des Trente-Trois. A leur suite, de nombreuses sociétés de joutes sont créées en Rhône-Alpes : Saint Laurent sur Saône (1880), Givors (1886), Vernaison et Roanne (1887), La Mulatière (1891), Sablon-Serrière et le Pouzin (1896), Grigny (1898), Valence (1899), St Fons (1903). Ces sociétés, outre leur pratique de la joute nautique, sont des groupes de sauvetage, à l'instar de la Compagnie maritime de sauvetage fondée en 1864. En 1914, dans le seul département du Rhône, il existe non moins de 32 sociétés de sauvetage.

Toutes ces sociétés se rassemblent le 27 mars 1899 sous une Union fédérale des sociétés françaises de natation et de sauvetage. Cette dernière organise un premier championnat de France de Joutes Nautiques le 30 juin 1901, sur le lac de la Tête d'Or à Lyon. En 1905, L'Union devient Fédération nationale des sociétés de natation et de sauvetage, et le 21 novembre 1908, dans la région lyonnaise est créée la Fédération des sociétés de sauvetage natation joute et sport nautique du Sud-est. Pourtant, la joute nautique n'est reconnue officiellement en tant que sport qu'en mars 1960. Quatre ans plus tard, le 22 novembre, un profond désaccord quant au développement de la joute comme sport scinde la Fédération, donnant naissance à la Fédération Française de Joute et Sauvetage Nautique (FFJSN), celle reconnue aujourd'hui depuis son agrément en avril 1971 par le secrétariat de la Jeunesse et des Sports. La FFJSN regrouperait aujourd'hui plus de 81 sociétés de joutes, donc environ 40 situées le long du Rhône. Ces sociétés se distinguent en quatre ligues : Ligue Languedoc, Ligue Nord de Loire Picardie, Ligue Rhône Alpes, Ligue Provence Alpes Côte d'Azur. Cette division tient à des méthodes différentes de pratique de la joute nautique, au nombre de six : méthode provençale, méthode languedocienne, méthode parisienne, méthode lyonnaise et givordine, méthode strasbourgeoise.

Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :

La pratique des joutes à Paris est, à l'instar des autres méthodes de joutes, très ancienne. L'une des rares sources mentionnant cette pratique fait état d'un grand spectacle donné en 1790 lors de la fête de la Fédération. Une autre rencontre de joutes aurait eu lieu à Paris dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à l'initiative d'un des frères Noël, célèbres jouteurs de Poissy, mais apparemment à sec sur la scène du Lido. En Bourgogne, à Accolay, des joutes sont organisées dès

1830. Dans cette région, la pratique de la joute vient des bateliers et marinières du fleuve, qui s'affrontaient sur leurs bateaux de transport de bois. En effet, face à l'épuisement des forêts, les parisiens durent résoudre un problème d'approvisionnement en bois, nécessaire pour chauffer la capitale. Les forêts du Morvan, relativement proches, offraient des ressources intéressantes à exploiter ; le bois de ces forêts fut donc acheminé vers Paris par les fleuves et rivières jusqu'en 1923. Des trains de bois, immenses radeaux dirigés par des hommes appelés des « flotteurs », descendaient donc l'Yonne puis la Seine jusqu'à la capitale. Au cours de leurs voyages sur l'eau, les flotteurs et les marinières se livraient ainsi à des joutes nautiques pour se détendre.

A Clamecy, le règlement des joutes date de 1848 ; il est toujours en vigueur et appliqué aujourd'hui lors des championnats de Nièvre et de l'Yonne. Tous les 14 juillet, des joutes clamecycoises sont organisées, avec défilé et manifestations de toutes sortes ; à cette date, tous les ans, la société de joutes de Clamecy dépose une gerbe au pied du monument dédié aux flotteurs, pour honorer leur mémoire. A Accolay, une manifestation est organisée chaque dernier week-end du mois d'août, dans le but de renouer avec la tradition des joutes des marinières et flotteurs.

(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur

Modes de valorisation

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Plaquette | <input checked="" type="checkbox"/> Site internet |
| <input type="checkbox"/> Guide | <input type="checkbox"/> Boutique |
| <input type="checkbox"/> Portes-ouvertes | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Foire/salon |
| <input type="checkbox"/> Festival | <input type="checkbox"/> Label Entreprise Patrimoine Vivant |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA | <input type="checkbox"/> Pôle des MA |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Actions de valorisation :

Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :

Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :

Ouvrages :

Patrick Bertonèche, 1998, *Joutes nautiques en France*, Douarnenez, éd. le Chasse-Marée/Armen.

Jérôme Sagnard et Jean-Claude Caira, 2008, *Les Joutes en France: l'âge d'or (1880-1920)*, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Alan Sutton, Mémoire du sport, 192 p.

Presse : L'Yonne Républicaine

Journal du centre

Sites Internet :

<http://lajouteparisienneasaintmammes.wifeo.com/les-joutes-en-france.php>

<http://antlica.free.fr/histoire.html>

<http://joutesclamecycoises.skyrock.com/>

<http://jouteur.melun.free.fr/>

(E) Mesures de sauvegarde

(F) Données techniques

Dates et lieu(x) de l'enquête : Août 2012, Bourgogne

Date de la fiche d'inventaire : 02 Août 2012

Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs : Karine Michel

Nom du rédacteur de la fiche : Karine Michel, ingénieur de Recherche – Université de Nantes